

Saint-Brieuc, le 4 JAN. 2023

Suivi: Jean-Michel Le Ray / François Buisine  
Tél : 02 96 58 51 75  
Référence à reporter : 1-2023  
Vos références : 10 nov 2022  
B-220829-165450-104-080 (GUN)  
Toute correspondance doit être adressée à  
Monsieur le Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Monsieur le Directeur  
Direction Départementale des Terri-  
toires de la Mer  
Service Environnement  
Unité Eau et Milieux aquatiques  
1 Rue du Parc  
22 002 SAINT-BRIEUC CEDEX

Dossier suivi par Madame Claudine LEBORGNE  
Monsieur Daniel KERSUAL

**Objet : Dossier d'autorisation relatif au renouvellement de l'autorisation environnementale du système d'assainissement du Légué à Saint Brieuc**

Monsieur Le Directeur,

Nous avons pris connaissance de votre courrier du 10 novembre 2022 par lequel vous indiquez que le dossier sus nommé déposé par nos services sur la plateforme GUNenv le 5 septembre était incomplet par le fait qu'il ne comportait pas l'ensemble des pièces et informations réglementaires.

Les demandes de complément jointes en annexe à votre courrier ont bien été prises en compte et ont fait l'objet d'une note communiquée à vos services par envoi de gros fichiers à l'attention de Madame Le Borgne le 15 novembre dernier.

Par ailleurs nous avons bien pris note des avis de l'ARS, la DRAC, l'OFB, et la CLE du SAGE de la Baie de Saint-Brieuc annexés à votre courrier, ainsi que ceux de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Syndicat Mixte du Port du Légué qui nous sont parvenus dans un second temps par mail envoyé par vos services.

Vous trouverez donc en annexe au présent courrier les réponses à ces avis. Nous espérons avoir apporté les éclaircissements souhaités aux questions et remarques émises dans l'instruction du dossier d'autorisation environnementale du système d'assainissement de la station d'épuration du Légué.

Nos équipes restent à l'écoute des services de la DDTM dans le cas où des éléments complémentaires seraient toujours nécessaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Président,  
Et par délégation,



François BUISINE  
Directeur,  
Regie de l'Eau et de l'Assainissement